

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **13 octobre 2021 à 18 h 15** à laquelle prennent part :

Monsieur Jean-Robert Tremblay
Monsieur Danis Beauvillier
Me Serge Bizier
Madame Martine Lampron
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juaire, directeur général et greffier adjoint est également présent.

21-10-306

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

Dépôt de l'état des résultats du scrutin du 7 novembre 2021 – dépôt

21-10-307

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 13 octobre 2021	186 030,58 \$
- nos S10294 à S10307 & A51021 à A51049	

ADOPTÉE

21-10-308

Adjudication de contrat – Travaux de rechargement du 6^e Rang Ouest (AO21-VR-01)

ATTENDU l'appel d'offre no AO21-VR-01 pour le rechargement du 6^e Rang Ouest lancé par appel d'offres le 28 juillet 2021;

ATTENDU l'ouverture des offres le 27 août 2021 conformément aux dispositions de la loi;

ATTENDU la demande du plus bas soumissionnaire conforme Excavation JC Lizotte Inc. de se retirer du processus après l'ouverture des soumissions en échange du versement du cautionnement de soumission;

Sur la proposition de la conseillère Martine Lampron, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de rechargement du 6^e Rang Ouest au plus bas soumissionnaire conforme, Excavation Tourigny, aux tarifs suivants :

<u>Objet</u>	<u>Coût</u>
Pierre concassée 20-0 mm de type B	: 17,60 \$ / tonne métrique

LE TOUT pour une quantité estimée de 13 900 tonnes au coût estimé de 245 000 \$, plus les taxes applicables;

QUE cette dépense soit financée à même le *Règlement no 2021-392 décrétant un emprunt de 328 800 \$ et une dépense de 525 000 \$ pour des travaux de rechargement sur le 6^e Rang Ouest.*

ADOPTÉE

21-10-309

Adjudication de contrat – Achat d'un véhicule tout terrain (AP21-LA-01)

ATTENDU l'annexe II déposée par le directeur du service des loisirs pour l'achat d'un véhicule tout terrain usagé;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'acheter à Serge Payette Électricien Inc., faisant affaire sous le nom de S. Payette Électrique Inc., un véhicule tout terrain de marque Kubota, modèle RTV 1100, année 2009, no de série KRTV110081020768, immatriculé V75203M-4, au coût de 26 000 \$, plus les taxes applicables.

D'AUTORISER la trésorière à effectuer les paiements à Serge Payette Électricien Inc. et à la S.A.A.Q.;

D'AUTORISER le directeur des travaux publics, monsieur Dave Leclerc, ou le directeur du service des loisirs, monsieur Étienne Couture, à signer, pour et au nom de la Ville, ce contrat de vente d'un véhicule et à effectuer ou à faire effectuer les procédures normales lors de l'acquisition de véhicules soit, notamment l'immatriculation et le lettrage.

QUE cette acquisition soit financée à même les activités financières.

ADOPTÉE

21-10-310

Gestion documentaire – Autorisation à détruire certains documents

Sur la proposition du conseiller Jean-Robert Tremblay, il est unanimement résolu d'autoriser le greffier à procéder à la destruction des documents mentionnés au rapport déposé puisqu'ils sont rendus à échéance de conservation.

ADOPTÉE

21-10-311

Adoption d'un règlement – Règlement no 2021-398 décrétant une dépense et un emprunt de 2 823 000 \$ pour des travaux de voirie sur le 10^e Rang Ouest

ATTENDU l'avis de motion donné le 4 octobre 2021 en séance ordinaire;

ATTENDU le *projet de règlement décrétant une dépense et un emprunt de 2 823 000 \$ pour de travaux de voirie sur le 10^e Rang Ouest* le 4 octobre 2021 en séance ordinaire;

ATTENDU que les membres du conseil ont eu l'opportunité de consulter le projet de règlement au moins deux jours ouvrables précédant la présente séance et que le greffier en a expliqué l'objet et sa portée le 4 octobre 2021 en séance ordinaire;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que soit adopté le *Règlement no 2021-398 décrétant un emprunt et une dépense de 2 823 000 \$ pour de travaux de voirie sur le 10^e Rang Ouest.*

ADOPTÉE

21-10-312

Assurances – Augmentation de la couverture Cyber assurance à 500 000 \$

ATTENDU l'adhésion de la Ville au regroupement de l'UMQ pour une police de cyber assurance à la résolution 20-09-248;

ATTENDU la couverture actuelle de 250 000 \$ et la recommandation du consultant en assurance Fidéma d'augmenter la couverture à 500 000\$;

Sur la proposition de la conseillère Martin Lampron, il est unanimement résolu d'augmenter la couverture de la cyber assurance à 500 000 \$ au coût supplémentaire de 5 000 \$, plus les taxes applicables, et d'autoriser le greffier à signer la documentation requise.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

21-10-313

Levée de la séance

Sur la proposition de la conseillère Martin Lampron, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 18 h 30.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire